

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 22 avril 2014 à 18h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication du contrat de réaménagement de la bibliothèque
4. Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 18h.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
Monsieur Michel Arseneault, conseillère au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district #3
Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Les avis de convocation ont été signifiés à tous les membres du conseil municipal tel que prévu au Code municipal.

Est également présente Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

14-04-2363

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-04-2364

Adjudication du contrat de réaménagement de la bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder au réaménagement de la bibliothèque municipale située au 839, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE un appel d'offres a été lancé sur le site internet du SEAO conformément au Code Municipal;

CONSIDÉRANT QU' un cahier de charges a été produit par Stephan Barcelo, architecte ainsi que des plans préliminaires;

CONSIDÉRANT QUE durant le processus d'appel d'offres, la municipalité a émis 13 addendas afin de préciser certains points du projet, entre autres au niveau de la structure, des plans mécanique et électrique, de l'architecture, (panneaux vitrés, nivellement du plancher, réponses aux questions des entrepreneurs);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 11 onze soumissions;

CONSIDÉRANT QUE l'architecte a analysé les soumissions afin de faire les recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'accorder le contrat de réaménagement de la bibliothèque à Constructions Athéna inc. pour un montant de 295 830.68\$ avec taxes étant le plus bas soumissionnaire conforme.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-04-2365

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur et il est résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 23^e jour d'avril 2014

Kathia Joseph
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

.....
Maire